

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECTIFICATION / D'INSCRIPTION SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

SCRUTIN du JEUDI 09 MARS 2023

Cette demande s'effectue dans le cadre

- **d'une omission d'inscription** (concernant un électeur inscrit d'office ou bien un électeur ayant déjà déposé une demande d'inscription sur les listes électorales)
ou
- **d'une erreur d'inscription sur les listes électorales** (erreur de collège ou de circonscription électorale pour tout électeur).

CONSEIL DE COMPOSANTE CONCERNÉ (cocher la case concernée) :

- IAE
- UFR DE
- UFR LSH
- UFR SHE
- UFR ST

Collège :

Circonscription électorale (secteur) à préciser le cas échéant :

JE SOUSSIGNÉ(E),

NOM-Prénom : **Date de naissance :**

Statut :

Composante de rattachement :

Service de rattachement :

Section CNU :

Unité de rattachement :

Site concerné :

Titulaire du diplôme, le cas échéant : *Fournir obligatoirement la copie du diplôme en justificatif*

- Habilitation à Diriger des Recherches ou Doctorat d'Etat
- Doctorat (autre que d'université ou d'exercice / doctorat de troisième cycle)
- Aucun des diplômes mentionnés ci-dessus

demande

- à être inscrit (e) sur les listes électorales
- à ce qu'il soit procédé à la rectification suivante :

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature du demandeur (obligatoire) :

IMPORTANT :

- ❖ Cet imprimé, dûment complété et signé, est à faire parvenir jusqu'à la veille du scrutin par courriel à l'adresse : elections@univ-reunion.fr
- ❖ Le jour des scrutins, les demandes d'inscription ou de correction sont formulées directement auprès du Président du bureau de vote qui sollicite la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (ces demandes préciseront en objet « demande d'inscription ou de correction sur les listes électorales - Élections conseils de composantes »). A l'appui de sa demande, l'électeur produit toutes les pièces justificatives nécessaires. Après vérification, l'intéressé sera ou non autorisé à être inscrit sur les listes électorales.